

## Programmation pluriannuelle de l'Énergie

Le Débat Public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie est donc ouvert. Les candides penseront sans doute que ce débat donnera l'occasion d'évaluer sereinement et rationnellement les avantages et les inconvénients des différents scénarii proposés. L'expérience des précédents débats publics fait craindre qu'au contraire nous ayons encore droit à un festival de contre-vérités, d'utopies en tout genre, défendues avec opiniâtreté par des idéologues qui oublient volontairement ou non les lois de la physique et de l'économie.

Il serait pourtant naturel que les analyses scientifiques, validées par des organismes pluralistes, soient prises en considération et servent de base aux choix politiques. Hélas ! La lecture des événements passés donne une toute autre image.

Premier exemple. Rappelons les conclusions de la Commission Percebois/ Mandil qui a produit en février 2012 le rapport sur l'Énergie à l'horizon 2050. Cette commission, peu suspecte de parti, pris a analysé à la demande du Ministre de l'époque les différents scénarii possibles tant sur le plan de leur faisabilité technique que sur le plan économique. Les recommandations de bon sens de cette Commission pluraliste ont été formulées clairement, mais avec le recul, il semble qu'un contrepied systématique a été pris par les responsables politiques. Ainsi, à titre d'exemple :

- *Faire de la sobriété et de l'efficacité énergétique une grande cause nationale, notamment pour le bâtiment et les transports.* A l'évidence, avec 6 ans de recul, les mesures prises par l'Etat et les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des attentes.
- *Evaluer le coût et l'effet sur les finances publiques, sur la balance commerciale, sur les émissions de CO2 et sur l'emploi pour orienter les décisions politiques.* Les choix faits, en particulier avec la LTECV vont à l'encontre de ces recommandations : coût exorbitant du soutien aux EnRi, soutien massif à l'utilisation du gaz (RT2012) avec des conséquences préjudiciables à la balance commerciale et aux émissions de CO2, etc.
- *Laisser la décision d'arrêt d'une centrale nucléaire à l'exploitant, pour raison économique ou suite à l'injonction de l'autorité de sûreté.* La décision d'arrêt prématuré de Fessenheim résulte uniquement d'accord politique pré-électoral entre le PS et EELV.

L'étude complète des conclusions de cette Commission met en lumière les errements de la politique suivie depuis lors. La rigueur des personnalités scientifiques et économiques qui ont effectué ces analyses a en fait été méprisée au profit d'utopies et d'arrangements politiques.

Deuxième exemple : Lors de la préparation de la LTECV, l'**Académie des Technologies** du 10 Juin 2015 s'interrogeait sur la cohérence des objectifs poursuivis : *« Concernant les objectifs de réduction de la consommation d'énergie fossile, particulièrement dans l'habitat, et de mobilité moins dépendante du pétrole, notre Académie s'interroge sur la cohérence des objectifs revendiqués par le projet de loi, sur la base des deux piliers prioritaires que sont le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie :*

- 1. Concernant le développement des énergies renouvelables (EnR), le projet de loi met un fort accent sur l'éolien et le solaire (aux côtés de l'hydraulique) sans rappeler que ces énergies sont intermittentes et qu'elles doivent être adossées à une source d'énergie disponible et mobilisable dans des temps très courts, notamment lors des baisses de production d'électricité.*
- 2. De ce point de vue, il apparaît très souhaitable que la baisse de la part du nucléaire dans le mix électrique soit adaptée aux réalités de la transition énergétique. »*

Les lois de la physique n'ont pas changé depuis lors, et ces observations restent vraies ! L'expérience accumulée depuis lors en France comme en Allemagne démontre l'incohérence de la loi sur ce point : Les combustibles fossiles représentent toujours environ 50% de l'énergie primaire consommée, importés à grand frais et constituant la principale source d'émission de gaz à effet de serre (GES).

Les responsables politiques ont-ils jugé que l'avis de l'Académie n'était pas pertinent et pouvait être traité par le mépris ?

Troisième exemple : Note de l'Académie des Sciences Le 19 Avril 2017, l'Académie des Sciences dans une note signée par 25 membres de la Commission Energie posait la question : « *La question de la transition énergétique est-elle bien posée dans les débats actuels ?* » et soulignait que « *...les programmes en matière de politique énergétique devraient mieux tenir compte des contraintes physiques, technologiques et économiques* ». La note rappelait quelques vérités incontestables :

- Se focaliser sur la composition du mix électrique est une erreur : c'est le mix énergétique dans son ensemble qu'il faut appréhender, l'électricité ne représentant que 25% de l'énergie consommée.
- Le système électrique français est largement décarboné, et le développement massif des énergies renouvelables ne contribue pas à la décarbonation.
- Vouloir diminuer les émissions d gaz à effet de serre est une préoccupation légitime, mais contradictoire avec la réduction de la part du nucléaire.

Les académiciens évoquaient le risque de tromperie des français avec des scénarii illusoires, et encourageaient nos concitoyens à demander à leurs autorités de faire des choix entre scénarios réalistes, éliminant d'entrée fantasmés et utopies.

Les instances scientifiques sont là pour aider à prendre les décisions les plus favorables à l'intérêt général. Leurs recommandations peuvent aller à l'encontre d'idées préconçues ou même de convictions sincères, mais les lois de la physique et les règles de l'économie ne peuvent être ignorées. Le mépris des avis des experts scientifiques et économique affiché par les gouvernements successifs, s'obstinant par idéologie ou jeu politicien dans des partis-pris utopiques, conduit inéluctablement à un réveil douloureux pour tous, et à une note financière salée que devront payer tous les français.

Rêvons un instant, en imaginant que la prochaine PPE sonnera le réveil des décideurs, pour le plus grand bien de tous les français.

*Michel Simon*